



Assemblée générale Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

A/41/444
S/18203
7 juillet 1986
FRANCAIS
ORIGINAL : RUSSE

ASSEMBLEE GENERALE
Quarantième et unième session
Points 19, 33, 36 et 70 de la liste
préliminaire*
APPLICATION DE LA DECLARATION SUR L'OCTROI
DE L'INDEPENDANCE AUX PAYS ET AUX PEUPLES
COLONIAUX
POLITIQUE D'APARTHEID DU GOUVERNEMENT
SUD-AFRICAIN
QUESTION DE NAMIBIE
EXAMEN DE L'APPLICATION DE LA DECLARATION SUR
LE RENFORCEMENT DE LA SECURITE INTERNATIONALE

CONSEIL DE SECURITE
Quarante et unième année

Lettre datée du 7 juillet 1986, adressée au Secrétaire général par
le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente de l'Union
des Républiques socialistes soviétiques auprès de l'Organisation des
Nations Unies

J'ai l'honneur de vous communiquer ci-joint le texte de l'allocation du 7 juillet 1986, adressée par le Président du Conseil des ministres de l'URSS, N. I. Ryjkov, aux participants à la Conférence internationale pour l'indépendance immédiate de la Namibie.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document officiel de l'Assemblée générale, au titre des points 19, 33, 36 et 70 de la liste préliminaire, et du Conseil de sécurité, et de la porter à l'attention du Conseil des Nations Unies pour la Namibie, du Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux et du Comité spécial contre l'apartheid.

Le Chargé d'affaires par intérim,

Représentant permanent de l'Union des
Républiques socialistes soviétiques
auprès de l'Organisation des Nations Unies,

(Signé) V. S. SAFRONCHUK

* A/41/50/Rev.1 et Corr.1.

ANNEXE

Allocution du 7 juillet 1986, adressée par le Président du Conseil des ministres de l'URSS, N. I. Ryjkov, aux participants à la Conférence internationale pour l'indépendance rapide de la Namibie

Je souhaite chaleureusement la bienvenue aux participants à la Conférence internationale pour l'indépendance rapide de la Namibie.

La convocation de cette conférence est la preuve que la libération rapide de la Namibie constitue la tâche centrale et pressante de la lutte générale visant à éliminer de la surface du globe les séquelles honteuses du colonialisme.

Le régime raciste sud-africain, foulant aux pieds les normes du droit international et les demandes parfaitement claires de l'ONU et, plus particulièrement, du Conseil de sécurité, continue à occuper illégalement la Namibie et essaie par la force des armes de briser la volonté de liberté, d'indépendance et d'autodétermination du peuple namibien. Avec l'appui des Etats-Unis et de quelques autres puissances occidentales, les racistes de Pretoria s'efforcent d'imposer une "solution" du problème namibien qui maintiendrait en fait le système colonial en Namibie et permettrait de continuer à en exploiter impitoyablement les ressources naturelles et humaines et d'utiliser le Territoire namibien pour de nouveaux actes d'agression contre des Etats indépendants d'Afrique.

Pour parvenir à ces buts, l'Afrique du Sud et ses protecteurs occidentaux essaient d'écarter l'ONU d'un règlement de la question namibienne, de miner la base, internationalement reconnue, permettant d'assurer l'indépendance de la Namibie, contenue dans la résolution 435 (1978) du Conseil de sécurité et d'autres décisions pertinentes de l'ONU et de lier la question de la décolonisation de la Namibie à des questions qui lui sont étrangères.

Il s'ensuit que le peuple namibien continue à vivre sous le joug colonial et qu'il subsiste en Afrique australe un grave foyer de tension qui crée une menace pour le monde entier.

L'Union soviétique juge qu'il est de son devoir, sur le plan international, de soutenir la lutte anticoloniale et antiraciste des peuples. La solidarité avec ces peuples fait elle aussi, à l'heure actuelle, partie intégrante des efforts pour instituer un système sûr de sécurité générale en même temps qu'elle en constitue un élément important. Ce n'est que par le respect inconditionnel du droit de chaque peuple à la liberté et à l'indépendance qu'on peut débloquer les situations de conflit et qu'on peut stabiliser la situation dans les points chauds de la planète.

Les sympathies des Soviétiques sont tout entières du côté du peuple namibien qui mène une lutte de libération héroïque sous la direction de son seul représentant légitime - la South West Africa People's Organization (SWAPO).

La solution du problème de la Namibie ne peut plus être remise à plus tard. L'Union soviétique est convaincue que ce problème peut et doit être réglé par des moyens politiques. A cette fin, il faut veiller, par une action constante, insistante et toujours plus forte sur l'Afrique du Sud comme sur ses protecteurs occidentaux à ce qu'ils appliquent dans leur intégralité les décisions du Conseil de sécurité et de l'Organisation des Nations Unies sur la question de Namibie, et les forcer à tenir compte de la volonté du peuple namibien et de la majorité écrasante des Etats du monde.

Je suis certain que votre conférence apportera son concours à la solution de cette tâche importante et qu'elle contribuera par là effectivement à la lutte pour libérer le peuple namibien du joug du colonialisme et du racisme.

Le Président du Conseil des
ministres de l'URSS,

N. RYJKOV

